

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2017

### Personnes présentes :

- Les enseignants : A.Bégu(directrice), M.Deboeuf, S.Yalcin, A.Koenig, M.Curnillon, I.Zanconato, A. Gimaret, V.Lohez, L.Lemoigne, C.Jacquet, E.Devaux, M.Lizon, A. Minginette.
  - Les représentants élus des parents d'élèves : C.Piroux, M.Servignat, C.Pereira, A.Rollet, N.Traynard, A.Brégand, A. Daujat-Jouvent, M.Bourciat, F. Marmonnier, G. Teissier, H.Teissier
  - La commune de Val Revermont : A.Moncel, M. Wiel (excusée)
  - Les ATSEM : F.Perdrix, S.Michon, A.Cornaton, M.Tholas
  - Représentante de La Treffortine : D.Vacher
- Excusées : Mme Broise, IEN Bourg II ; E. Degenève (enseignantes) ; E. Moissonnier (Coordinatrice TAP)

### **Début de la séance à 18h30.**

#### 1.Fonctionnement du conseil d'école

##### Présentation des membres de droit donc ayant le droit de vote lors du conseil d'école :

- les enseignants de l'école y compris les temps partiels (15 enseignants)
- les représentants élus des parents d'élèves (autant que de classes soit 12 titulaires)
- le maire de la commune ou son représentant
- un conseiller municipal choisi par le conseil municipal ou un représentant de la communauté de communes si la compétence lui a été déléguée
- un représentant du RASED
- la déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN)

##### Qui peut assister au conseil d'école (sans droit de vote pour avis consultatif) :

- L'IEEN assiste de droit.
- Les ATSEM
- Les membres du Sou des écoles et de la Treffortine
- Médecin ou infirmière scolaire
- AVS
- le directeur d'école peut être également amené à inviter d'autres personnes à participer au conseil d'école, en fonction de l'ordre du jour (intervenants culturels, sportifs...)

##### Attribution du conseil d'école.

- vote le règlement intérieur de l'école.
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant l'école
- donne son accord sur l'organisation des différentes activités scolaires

#### 2. Effectif et personnel.

- 12 classes cette année avec un total de 278 enfants
- 15 enseignants interviennent à l'école
- 3 Assistantes de Vie Scolaire (2 plein temps +1/2 temps) pour 4 enfants,
- 1 Employée Vie Scolaire, (fin de contrat le 31/12/2017)
- 6 Agents Territoriaux Spécialisés de l'Ecole Maternelle (les classes de MS et GS ont 1 ATSEM le matin et 1 autre l'après-midi).
- 1 Agent territorial d'entretien.
- 2 Agents territoriaux des services techniques
- 1 stagiaire sur 19 semaines à l'école maternelle

Les classes vont de 20 à 25 élèves, on note le choix de l'équipe enseignante de privilégier les classes de CP à effectif réduit (20 élèves) pour des apprentissages facilités.

CLASSE	ENSEIGNANT	EFFECTIF
PS	Maryline Deboeuf	23
PS/MS/GS	Saime Yalcin	21
MS	Estelle Degenève/Estelle Devaux	22
GS	Alexandra Koenig/ Anne-Laure Arlot	23
CP	Aline Gimaret	20
CP	Martine Curnillon	20
CE1	Murielle Lizon A Lugin	25
CE1/CE2	Isabelle Zanconato	25
CE2/CM1	Vincent Lohez	23
CM1/CM2	Céline Jacquet	24
CM1/CM2	Aurore Bégu/Myriam Pierrot	24
CM1/CM2	Luc Lemoigne	24

### 3. Élection des parents d'élèves:

Pour l'année 2016 :

- 12 parents d'élèves.
- 53,13% de participation (204 votants sur 384) contre 52,31% l'an dernier. L'organisation avec des enveloppes pré-remplies a été renouvelée, cela facilite l'implication des familles.

### 4 Le règlement intérieur :

Aucune modification cette année. Il est consultable sur le site de la commune et affiché dans l'école.

### 5. Les axes du projet d'école.

Le nouveau projet d'école a été validé. Les deux axes retenus par l'équipe enseignante sont : l'harmonisation des pratiques et la continuité pédagogique ; le climat scolaire.

Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques et la continuité pédagogique :

Repenser les gestes d'écriture,

Construire la continuité des apprentissages en numération.

En écho à la réflexion sur le climat scolaire :

- développer la tolérance et l'entre-aide pour un climat scolaire plus serein (ateliers à portée philosophique, relations inter-générationnelles, entre-aide en classe entre les élèves),
- définir un cadre de vie scolaire et péri-scolaire (les jeux de cour et leurs règles) ;
- rédaction de la charte avec les partenaires de l'école ; renforcer le lien avec les familles

### 6. Les élèves en difficulté (RASED et APC)

Nous avons recensé dans les différentes classes hors Petite section 50 élèves en difficulté :

7 CM2          9CM1          6CE2          11CE1          6CP          7GS          4MS

Les enseignants du RASED ont été informés des demandes de prise en charge lors d'une réunion début octobre. Nous ne connaissons pas encore les élèves qui seront pris en charge.

Les APC ont commencé au retour des vacances de Toussaint. Les élèves sont pris par petits groupes sur le temps de TAP les lundis, mardis ou vendredis. Cela concerne 47 élèves (un tiers des élèves de cycle III bénéficie des séances d'APC).

## 7. Projets des classes.

Maternelle : continuité du projet de jardin partagé extérieur à l'école, toujours en liaison avec un agriculteur effectuant de la permaculture (le projet a très bien fonctionné l'an passé). Un travail sur les percussions avec les intervenants musique.

Les élèves sont allés regarder l'exposition « A portée de mains » de Laetitia Deletang dans le village en octobre.

Tous les enfants de la maternelle iront au cinéma le jeudi 21 décembre.

Les PS vont effectuer un cycle vélo qui verra sa finalisation lors d'une sortie « tricycle » à Bouvent en fin d'année. Ils iront également visiter la chèvrerie à Cuisiat pour voir les cabris.

Les MS travaillent sur la ferme. Ils sont allés le 02/10 à Drom visiter une ferme ainsi que la fruitière pour comprendre la transformation du lait.

Les GS iront visiter le musée H2M à Bourg en Bresse le lundi 18/12.

La classe de Mme Koenig correspond avec les GS de Jasseron. Les élèves iront à Touro parc suite à leur thème d'activités autour des animaux.

Cycle II : - Visite du moulin du pont des vents à Montfleur (39) pour la classe de Mme Lizon.

- cycle natation pour tous les CE1
- Visite du musée des pays de l'Ain à Saint Etienne du Bois pour la classe de Mme Zanconato.
- Projet « percussions » avec les intervenants musique
- les classes de Mmes Gimaret et Curnillon sont allées au Parc des oiseaux le 29 septembre et une seconde visite est prévue au printemps.

Cycle III : Sortie à Lyon le jeudi 26 avril pour les 3 classes de CM1/CM2 et la classe de CE2/CM1. Travail autour du projet « batucada » avec les intervenants musique. Permis internet et intervention de la prévention routière pour les CM2.

## 8. Coopérative scolaire ; sou des écoles et Treffortine.

### COOPERATIVE SCOLAIRE

Au 31 août 2017 la coopérative scolaire présente un solde positif de 3 752€ ; charges 42 470€ (incluant la classe de découverte des CM) et recettes 42 603€ pour l'année 2016/2017.

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (600€ d'adhésion) et elle contribue au financement des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Ain (don de 500€).

Elle permet de financer les projets des classes et l'achat de petits matériels. Chaque classe a reçu une somme de 100€ à gérer.

### SOU DES ECOLES

Cette association contribue à la réalisation des projets des classes en allouant un budget de 10 000€ à l'école chaque année.

Le bureau a changé mais la continuité est assurée par la présidente Mme Paré.

Pour rendre possible ces financements plusieurs actions seront menées durant l'année scolaire et l'engagement des parents est nécessaire.

Les cotisations à ces deux associations permettent aux élèves de pouvoir entrer en contact avec des milieux enrichissants.

## TREFFORTINE

Il s'agit du centre de loisirs qui assure également le péri-scolaire et l'accueil des enfants pendant les vacances. Cette association est gérée par des bénévoles et emploie 6 permanents (+ quelques renforts pour les vacances).

Plusieurs manifestations seront organisées pour financer les sorties proposées.

Mme Vacher fait état de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis après la classe, notamment le vendredi.

### 10. Exercice Incendie

Cette année nous faisons des exercices distincts pour le bâtiment d'élémentaire et celui de l'élémentaire dans la mesure où la communication n'est pas possible entre deux bâtiments. Les deux exercices ont eu lieu les jeudi 28 septembre (élémentaire) et 5 octobre (maternelle) Les élèves se sont très bien comportés.

### 11. Questions des représentants élus des parents d'élèves.

- Aménagement du temps scolaire rentrée 2018 : aucune information pour l'instant. Les éventuels changements seront évoqués lors de la réunion du PEDT du 28 novembre. Si la semaine scolaire était modifiée, le vote aurait lieu du prochain conseil d'école.
- Fin du contrat de l'EVS : des aménagements sont à prévoir concernant l'accueil des élèves le matin en maternelle (retards, sortie des parents après 8h45) et des élèves ayant des suivis extérieurs. Les absences devront obligatoirement être signalées avant 8h30 et l'école ne sera plus en mesure d'appeler les parents en cas d'absence non prévue les lundis et mardis.
- Possibilité d'achats groupés des fournitures par la coopérative scolaire : cela ne semble pas envisageable car il faudrait qu'une personne référente gère les commandes. De plus l'école fournissant la majorité du matériel scolaire, cela semble inutile.
- Monsieur Moncel informe le conseil d'école de l'aménagement de la voie douce entre Cuisiat et Treffort sera poursuivie jusqu'au gymnase. L'aménagement de l'arrêt de bus devrait être réalisé dans la foulée.

**Prochain conseil d'école : Vendredi 16 mars 2018 à 18h30.**